

Touche pas à ma 6020

Le 22 septembre, le Conseil Général de l'Isère met en place un nouveau trajet sur la ligne 6020 avec suppression de la desserte des arrêts suivants :

- Crolles : PTT gare, Mairie, Pied de Crolles, le coteau
- Grenoble : Chavant, Victor-Hugo, Docteur Mazet, Gare SNCF et Gare routière

L'ADTC rappelle son opposition totale à cette mesure.



L'ADTC vous invite à exprimer votre opposition à cette mesure en participant à une manifestation le lundi 22 septembre à 8h00 à l'arrêt Hôtel de Ville de Grenoble



**Association pour le Développement des transports en Commun,
voies cyclables et piétonnes de la région grenobloise
5 place Bir-Hakeim, Grenoble**

www.adtc-grenoble.org – www.facebook.com/adtc.grenoble